



«⁴² Ils étaient assidus à l’enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.⁴³ La crainte de Dieu était dans tous les cœurs à la vue des nombreux prodiges et signes accomplis par les Apôtres. ⁴⁴ Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ;⁴⁵ ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun ». Actes des Apôtres 2,42- 45

Le livre des Actes des Apôtres, à plusieurs reprises, nous parle des croyants rassemblés en communauté. Une manière de nous dire que la foi en Christ ne se vit pas seul, que nous avons besoin les uns des autres pour nous fortifier dans la Bonne Nouvelle, pour vivre toujours plus dans la charité fraternelle, pour célébrer l’action de grâce dans le partage du pain et louer le Seigneur.

Cette communion fraternelle ne s’exprime pas seulement dans une bienveillance les uns envers les autres, elle engage concrètement à une mise en commun des biens, pour que personne ne soit dans le besoin.

Ce passage des Actes des Apôtres est aussi un récit fondamental pour notre vie de Soeurs des Campagnes.

Avec le Christ : Nous sommes appelées par le Christ pour vivre de Lui, avec Lui. Le cercle central exprime cette relation plus personnelle avec les bougies et les personnages aux mains levées en signe de prière.

Avec des Soeurs : nous sommes appelées à vivre avec des Soeurs, en communauté fraternelle, dans la mise en commun des biens. C’est notre premier lieu de mission et comme pour les premiers disciples, cela se traduit par des temps fraternels ensemble autour de la Parole de Dieu, de la prière communautaire, de l’Eucharistie, et de ce qui fait le quotidien (repas, échanges, etc.) .

Avec les ruraux : Enfin, nous sommes des disciples-missionnaires (comme dit le Pape François), nous sommes envoyées pour vivre et annoncer la Bonne nouvelle du Christ vivant dans le monde rural ; C’est notre spécificité



